

Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 10.04.2015 Version: 7. 1 Révision: 10.04.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit Dr.Beckmann PreWash-Spray au fiel de bœuf
- · N° d'ordonnance: 003-11
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: -
- Emploi de la substance / de la préparation: Détergent spécial pour le prélavage de la lessive
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Fournisseur/Producteur:

d e I t a pronatura Dr. Krauss & Dr. Beckmann KG Kurt-Schumacher-Ring 15-17 63329 Egelsbach Germany

Téléphone: int+49-(0)6103-4045-0 Fax: int+49-(0)6103-4045-190

Distribution:
Benckmar bvba,
Uitbreidingstraat 84/3,
2600 Berchem,

Tel.: +32 (0)3 2182155 Fax: +32(0)3 2182020 e-mail: info@benckmar.be

- · Adresse e-mail de la personne compétente: sds@kft.de
- · Service chargé des renseignements : Voir fournisseur/producteur
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoisons Hôpital central de la Base Reine Astrid Rue Bruyn 1 B-1120 Bruxelles

Cas d'urgence: +32 (0)70 245 245

Tél. 02 264 96 36 Fax 02 264 96 46

E-mail: info@poisoncentre.be

SECTION 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE néant
- · Système de classification:

La classification correspond à la législation actuelle mais est complétée par des informations en provenance de sociétés ou d'ouvrages de référence.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
- · Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- · Mentions de danger néant
- · Conseils de prudence P102 Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 2)



Date d'impression: 10.04.2015 Version: 7. 1 Révision: 10.04.2015

Nom du produit Dr. Beckmann PreWash-Spray au fiel de bœuf

(suite de la page 1)

Page: 2/8

· Indications complémentaires:

Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- Description: Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci après et avec des additifs non dangereux
- Composants contribuant aux dangers:

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol 10-20%

EINECS: 252-104-2 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites

Reg.nr.: 01-2119450011-60-xxxx d'exposition sur le lieu de travail

CAS: 69011-36-5 a-Tridecyl-w-hydroxypoly(oxyéthylène), ramifie (2-5 mol e.o.) 5-10%

NLP: 500-241-6 Xi R41

Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412

CAS: 24938-91-8 a-Tridecyl-w-hydroxypoly(oxyéthylène) 1-5%

Xn R22; Xi R41

Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface non ioniques 5 - 15%

savon, agents de surface anioniques < 5%

parfums (Limonene, Citral), enzymes, Methylchloroisothiazolinone, Methylisothiazolinone

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : En cas de doute ou de symptômes prolongés, consulter un médecin.
- après inhalation :

Au cas où des vapeurs/aérosols se formeraient en cours de traitement et en cas d'inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux ouverts avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes.

Traitement par ophtalmologue.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Ne pas faire vomir.

Recourir à un traitement médical

Au cas où un bébé/un jeune enfant serait concerné, toujours consulter un médecin ou le service du centre anti-poison à titre de précaution.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Date d'impression: 10.04.2015 Version: 7. 1 Révision: 10.04.2015

Nom du produit Dr. Beckmann PreWash-Spray au fiel de bœuf

suite de la page 2)

Page: 3/8

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traitement symptomatique

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Aucuns
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO2)

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

· Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Les indications mentionnées ci-dessous se réfèrent à l'échappement de grandes quantités.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

Petites quantités:

En cas de renversement ou de fuite : essuyer le plus gros avec un chiffon.

Grandes quantités:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter la section 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

· Préventions des incendies et des explosions: Observer les règles générales concernant la protection anti-feu de l'entreprise.

(suite page 4)



Date d'impression: 10.04.2015 Version: 7. 1 Révision: 10.04.2015

Nom du produit Dr. Beckmann PreWash-Spray au fiel de bœuf

(suite de la page 3)

Page: 4/8

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : non nécessaire
- · Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments

Ne pas stocker avec les aliments pour les animaux.

Ne pas stocker avec les agents d'oxydation

- · Autres indications sur les conditions de stockage : Protéger contre le gel.
- · Classe de stockage : 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir section 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

VL (Belgique) Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm

D

IOELV (Union Européenne) Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm

Peau

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux

Les indications suivantes relatives à l'équipement de protection concernent le traitement commercial de grandes quantités.

Prévoir une station de rinçage pour les yeux.

Protection préventive de la peau par un onguent

Protection respiratoire:

Inutile si conditions d'utilisation normales.

En cas de dépassement de la valeur limite dans l'air et de dégagement involontaire de la substance :

A titre provisoire, filtre:

Filtre A

Protection des mains :

Inutile pour le consommateur final en cas d'utilisation normale. Si un contact direct et prolongé avec le produit concentré ou dilué devait être inévitable, le port de gants est conseillé.

Utilisation industrielle

Gants de protection.

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : En cas de maniement de grandes quantités: lunettes de protection

(suite page 5)



Date d'impression: 10.04.2015 Version: 7. 1 Révision: 10.04.2015

Nom du produit Dr. Beckmann PreWash-Spray au fiel de bœuf

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 4)

Page: 5/8

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: liquide
Couleur: Blanchâtre

Odeur: Parfumé
Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: ~ 8,3

En état de livraison

· Modification d'état

Point de fusion : non déterminé
Point d'ébullition : ~ 100 °C

· Point d'éclair : non applicable

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion :

inférieure : non applicable non applicable Propriétés comburantes non applicable

Densité à 20 °C: ~ 0,98 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : miscible

· Viscosité :

dynamique : Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- $^{\cdot}$ Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Si les consignes de stockage et de maniement sont respectées: aucuns produits de décomposition dangereux.



Date d'impression: 10.04.2015 Version: 7. 1 Révision: 10.04.2015

Nom du produit Dr. Beckmann PreWash-Spray au fiel de bœuf

(suite de la page 5)

Page: 6/8

SECTION 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Nous ne disposons d'aucune information quantitative concernant la toxicologie de cette substance.

24938-91-8 a-Tridecyl-w-hydroxypoly(oxyéthylène)

Oral LD₅₀ 500-2000 mg/kg (rat)

- Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : non déterminé
- · des yeux :

Effet légèrement irritant Test OCDE 405

Marquage facultatif

Après trois jours, de légers écarts par rapport au résultat normal

- des voies respiratoires: Aucunes données disponsibles.
- Sensibilisation: Une composante peut avoir un effet sensibilisant.
- Autres indications (sur la toxicologie expérimentale) :
- Effets cancérogènes, modifiant le patrimoine génétique ainsi que dangereux pour la reproduction :

Aucun effet cancérigène, toxique pour la reproduction ni tératogène n'est connu actuellement.

- · Toxicité subaiguë à chronique :
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique: Pas de classement
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée: Pas de classement
- · Danger par aspiration: Pas de classement
- Indications toxicologiques complémentaires :

Le produit a été testé sans que des propriétés irritant l'œil et pouvant nécessiter un marquage du produit aient pu être constatées.

SECTION 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : A present il n'y a pas des dates quantitatives concernant la toxicité aquatique.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant

Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 27/07/2005

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

BF -



Date d'impression: 10.04.2015 Version: 7. 1 Révision: 10.04.2015

Nom du produit Dr.Beckmann PreWash-Spray au fiel de bœuf

(suite de la page 6)

Page: 7/8

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Elimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.

· Catalogue européen des déchets

07 00 00 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE

07 06 00 déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques

07 06 01* eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

20 00 00 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

20 01 00 fractions collectées séparément (sauf section 15 01)

20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés :
- Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

CEOTION 14. Illicitiations foldatives an autoport	
· 14.1 No ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.	
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.	
· "Règlement type" de l'ONU:	-

SECTION 15: Informations réglementaires

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux : Classe de danger pour l'eau 2 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 2) : polluant (suite page 8)



Date d'impression: 10.04.2015 Révision: 10.04.2015 Version: 7. 1

Nom du produit Dr. Beckmann PreWash-Spray au fiel de bœuf

(suite de la page 7)

Page: 8/8

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- · Raisons pour modifications: Après vérification dans le cadre de l'entretien, pas de modification nécessaire
- Remplace la version du: 18.03.2015
- Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Service établissant la fiche de données de sécurité :

KFT Chemieservice GmbH Im Leuschnerpark. 3 64347 Griesheim Postfach 1451 64345 Griesheim Germany

Tel.: +49 6155 86829-0 Fax: +49 6155 86829-25

Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 86829-22

Contact : Dr. Daniela Krimm Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

Les sections marqués d'un * présentent des modifications par rapport à la derniere version.